cette église confiée à sa direction, et manifeste son vif désir de vivre toujours en parfaite intelligence avec le Conseil de fabrique, et avec toutes ses ouailles en général.

A l'église

L'église a été ornée, pour la réception du nouveau pasteur, dans le même goût et dans les mêmes dispositions que pour les funérailles du regretté M. Wanalderwerelt, avec cette différence que ce ne sont plus les mêmes couleurs.

A la voûte de la grande nef, devant le chœur, est fixé un dôme rouge, bordé de velours grenat, frangé or, avec quatre courbes d'hermine. Au buffet d'orgue se remarquent les armes de l'église, surmontées de drapeaux mi rouge et blanc, avec, par-dessous, des draperies en velours grenat, à lambrequins d'or. Des draperies similaires ornent la chaire et le confessionnal de M. le curé; des trophées de drapeaux multicolores sont apposés aux pilastres du pourtour, alternant avec d'immenses bannières de gaze.

Les cérémonies liturgiques commencent; M. le chanoine Evrard, chargé de l'installation de M. le curé, monte en chaire.

Dans un langage qui émeut profondément l'auditoire, M. le chanoine Evrard, retrace la vie et les mérites du défunt pasteur, dont la mémoire, dit-il, restera à jamais gravée dans tous les cœurs. Puis il présente à la paroisse son digne successeur, avec l'espoir que la grâce de Dieu et la bonne volonté des fidèles faciliteront ses efforts pour exercer son ministère à la satisfaction de tous.

M. le doyen de Notre-Dame va alors prendre au chœur M. le curé, pour le conduire dans différents endroits de l'église, notamment aux fonts baptismaux et au confessionnal, puis à la chaire.

M. le curé dit que ce n'est pas sans une profonde émotion qu'il prend possession de cette chaire de vérité, occupée si dignement par son prédécesseur. Il rappelle qu'il y a quinze jours à peine il assistait aux obsèques de ce vénéré prêtre, et que son devoir lui impose de confirmer hautement tout le bien que vient de dire de lui M. le chanoine Evrard.

Il constate ensuite que la population de Wasquehal, population de foi, aime le prêtre, et qu'il se sent heureux d'être venu au milieu d'elle, envoyé de Dieu pour travailler au salut des âmes.

M. le curé déclare que si des épreuves lui sont réservées de certain côté dans le cours de son ministère, il saura les supporter vaillamment, et qu'il sera toujours sur la brèche pour défendre son troupeau, comme le bon pasteur, au moment du péril. Il ajoute qu'il veut être l'ami de tous, l'ami du riche, mais surtout l'ami du pauvre et de l'ouvrier, sans oublier l'enfant, qu'il défendra contre les empiétements impies qui veulent le ravir à l'éducation religieuse.

Il demande à M. le doyen de Notre-Dame la permission de faire trois cadeaux de joyeux avènement à la commune de Wasquehal, dont deux cents francs au Bureau de bienfaisance, cent francs à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et deux cents francs à l'asile de Saint Jean l'Evangéliste.

Il termine enfin par un souvenir ému qu'il adresse à la paroisse de Coutiches, et l'offre de son dévouement sans réserve, de sa vie, au besoin, à sa nouvelle paroisse.

A la descente de la chaire, M. le curé va prendre possession de la chaire curiale dans le chœur.

Un salut solennel termine la cérémonie.

Pendant la sortie des fidèles, la Fanfare municipale, dont les tambours ont salué la bénédiction du Saint-Sacrement, fait entendre ses joyeux accents. Puis M. le curé est reconduit processionnellement au presbytère, au milieu des félicitations et d'une joie universelles.

A cinq heures et demie, la Fanfare municipale a été donner une sérénade au nouveau curé.

Immédiatement après, M. Delourme, maire, et MM. Courrier et Spriet, adjoints, ont fait visite à M. Plouchart.

TOURCOING

La Mi-Carême. — Ce qui a été dit des jours-gras pourrait s'appliquer sans grands changements à la Mi-Carême, quant à l'énumération et au nombre d'individus masqués. Mais on a eu le soleil en plus. Aussi les promeneurs ont-ils été nombreux encore.

On a compté jusqu'à trois chars qui n'ont offert absolument rien de remarquable. Sauf celui des *socialistes*, déjà exhibé au carnaval, costumes et draperies étaient encore, comme bien on pense, du rouge du plus beau teint.

Ce char est parti cette fois du cabaret du citoyen Volt-Catteau, à la Malcense ; il paraît que plusieurs débitants s'étaient associés pour en faire les frais, et on a tiré au sort pour savoir où on se réunirait ; et c'est le conseiller Prud'homme qui a été favorisé.

On chantait encore la même chanson, l'œuvre du conseiller municipal Delphin Dumortier.

Un autre char a été organisé chez M. Delahaye, cabaretier, rue de l'Epine, à « L'Alliance Franco-Russe » Il était monté en grande partie par des charbonniers, qui chantaient une chanson quelconque, avec accompagnement d'une musique enragée.

Le troisième char a eu pour point de départ l'estaminet Piat, rue du Blanc-Seau. C'était le char des *Péqueux du Nouveau Canal.*

Enfin un groupe de clowns parcourait les rues en vendant une chanson.

On a vu aussi circuler en ville plusieurs voitures portant des masques assez frais. De loin en loin, on rencontrait quelques costumes assez élégants.

Mais la plupart des promeneurs et surtout des individus masqués avaient été attirés par le programme de la Mi-Carême de Roubaix.

Toujours la fraude du poivre. — Dimanche matin, les douaniers de la brigade mobile, ont arrêté au pavé de la Pierre-Bleue, le nommé Florimond Dutriez, âgé de 18 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix. Il était porteur de 34 kilog. de poivre en grains valeurs de 138 fr.

Halluin. — *Enquête de commodo et incommodo.* — Le Maire d'Halluin donne avis que le mardi, 21 mars, de deux à six heures du soir, M. Masurel-Jonglez, conseiller général de Tourcoing, recevra dans l'une des salles de la Mairie, conformément à l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 3 février dernier, les observations orales ou les réclamations écrites que pourraient soulever le projet d'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie d'un hectare, située au lieu dit : le Mont, section C du cadastre n. 524 et destinée à la construction d'un hôpital-refuge.

— *Une passerelle suspendue sur le pont de la Lys.* — Le gouvernement, d'accord, avec l'administration communale de Menin, a décidé de jeter à côté du pont tournant de la Lys à l'entrée de la ville une passerelle en fer suspendue, qui évitera aux piétons les délais d'attente résultant des passages de bateaux.

Cette amélioration s'imposait depuis longtemps. Aussi sera-t-elle bien accueillie de toute la population et particulièrement des ouvriers de Menin et des communes environnantes, occupés dans les établissements industriels d'Halluin.

Les travaux de construction de la passerelle dont il s'agit sont en voie d'achèvement; son poids est de 15,000 kilog. 13 marches en fer de chaque côté la relieront à la route. La pose aura lieu incessamment.

LILLE

La Mi-Carême à Lille. — Grande animation, à Lille, dimanche ; plusieurs chars, bon nombre de sociétés, beaucoup de masques isolés, mais très peu d'originalité.

Grande affluence dans les principales rues. Nous avons remarqué, entre autres chars, celui des *Socialistes* et des *Cantines scolaires*, ornés de draperies blanches et rouges, et agrémentés d'écussons avec les lettres R. F.

Nominations judiciaires. — M. Levé, vice-président du tribunal d'Avesnes, est nommé juge au tribunal de première instance de Lille.

M. Villette, juge au tribunal d'Avesnes, est nommé vice-président au même siège.

M. Lejean, juge au tribunal de Saint-Pol, est nommé juge à Avesnes.

Un incendie à l'église Saint-Sauveur. — Un incendie d'une extrême violence, mais qui, heureusement, a été combattu à temps, a détruit, dimanche matin, l'une des deux sacristies annexées à l'église Saint-Sauveur. C'est celle qui se trouve à gauche et dans laquelle on renfermait les candélabres, les cierges et les vêtements des chantres et des enfants de chœur qui a été la proie des flammes. Il ne s'y trouvait aucun vase sacré ni aucun vêtement sacerdotal.

On célébrait la grand'messe, vers onze heures moins un quart, M. l'abbé Samain, doyen de la paroisse, faisant la quête fut averti par une religieuse que la fumée s'échappait par la porte de la sacristie. Il l'ouvrit aussitôt ainsi que celle de la cave qui donne dans le bâtiment. Il s'en est échappé une telle colonne de fumée que M. le doyen a été pendant quelques instants sans pouvoir respirer.

La foule nombreuse qui assistait à la messe voyant la fumée et les flammes chercha à s'échapper le plus rapidement possible. Comme le danger n'était pas imminent, quelques personnes cherchèrent à rétablir l'ordre et il n'y eut pas à proprement parler de cohue. Seuls les enfants ont poussé des cris.

Le prêtre a été obligé d'interrompre le saint sacrifice et de le continuer ensuite à l'autel de droite.

Les ornements des autels et les tapis ont été prestement enlevés par le clergé, le sacristain et quelques personnes dévouées.

Le feu avait pris dans la cave où était établi le calorifère.

On croit qu'il est dû à un vice de construction et qu'il couvait depuis quelques jours, car le calorifère avait été éteint la veille après-midi et complètement nettoyé.

Les flammes ont envahi la sacristie et consumé les armoires et le toit. Il ne reste plus que les murs et quelques meubles noircis.

Les pompiers ont été prévenus par le téléphone de l'hôpital. Le fourgon de l'hôtel est arrivé aussitôt ainsi que les pompes du Vieux-Marché-aux-Moutons et de la mairie.

Le grand dévidoir installé dans la rue du Croquet a eu vite raison de cet incendie qui n'avait pas encore pris d'extension. A onze heures et demie, tout danger avait disparu.

Il est encore impossible d'évaluer l'importance des dégâts.

Le toit de l'église est entièrement en bois recouvert d'un plâtrage.

On s'imagine quel désastre se serait produit si le feu avait pu l'atteindre.

MM. Druez, Herland, Contamine, Lainé, Asseman, Lardinois, étaient sur les lieux, ainsi que le commandant de gendarmerie Lancelot, l'adjudant, le commissaire central, les commissaires Perlet et Garnier, et les inspecteurs Florin et Lefebvre.

Un piquet du 16e bataillon de chasseurs maintenait la foule à distance concurremment avec la police et la gendarmerie.

Bien que les personnes qui assistaient à la messe et les curieux qui sont accourus pour voir le sinistre s'écrasassent dans les rues voisines, aucun accident ne s'est produit.

Deux tentatives criminelles à Lille, ont encore eu lieu, l'une hier à onze heures du matin, par un individu âgé de 35 ans, qui a suivi une petite fille âgée de 8 ans dans la rue du Gros Gérard et qui lui a promis un franc en lui faisant une ignoble proposition.

La fillette a crié et l'odieux personnage s'est enfui.

L'autre tentative, a été commise il y a plusieurs jours rue des Fossés-Neufs. Une enfant de huit ans a été accostée par un gredin qui l'a conduite derrière l'estaminet du « Bon villageois » et a essayé de lui faire subir les derniers outrages. Aux cris poussés par l'enfant l'individu s'est sauvé à toutes jambes.

Concerts et Spectacles

L'exercice musical de l'Hôtel-de-Ville. — Le charmant exercice musical qui a eu lieu dimanche, à onze heures et demie, dans le salon de l'Hôtel-de-Ville, et qui avait attiré une très nombreuse assistance, a été un succès complet pour les élèves de l'Ecole nationale et pour leur éminent directeur, M. Koszul. Le programme, composé d'une façon experte, promettait un régal aux dilettantis — et l'attente de ces derniers n'a pas été déçue.

L'orchestre, que M. Koszul avait, de même que les chœurs, sous sa direction, a ouvert le feu par l'interprétation de l'ouverture de *Fidelio*, de Beethoven, une page superbe rendue avec beaucoup d'ampleur et d'homogénéité.

Nous avons successivement entendu et applaudi M. Carpentier, dont la belle voix, au timbre sympathique, a fait merveille dans l'air de l'*Etoile du Nord*; MM. Alfred et Edmond Genty, le premier dans une fantaisie pour flûte, le second dans un concerto de violoncelle. Mlle Buhl qui nous a détaillé d'une gentille voix la délicieuse berceuse du *Pardon de Ploermel*; MM. Honorez et Vangheluwe qui ont montré de réelles qualités d'instrumentistes dans leur duo pour clarinettes: enfin M. Devos qui a dit avec beaucoup d'âme et d'expression l'air bien connu d'*Hérodiade* : Salomé! Salomé!

Quelques mots des trois derniers numéros du programme.

D'abord toutes nos félicitations, et les plus chaleureuses, au jeune Henri Dubois, pour l'exécution de sa fantaisie de Vieuxtemps, sur le violon. Nous la connaissions de longue date, cette fantaisie du maître belge, et nous savons que plus d'un débutant présomptueux y avait trouvé sa fatale pierre d'achoppement : M. Dubois, en qui nous voyons l'étoffe d'un artiste qui fera honneur à la ville de Roubaix, s'il apporte dans le perfectionnement de son jeu la persévérance qu'il a montrée jusqu'ici, a enlevé son audition par son interprétation serrée, aisée, correcte de la page de Vieuxtemps. Le public lui a fait fête — et fête méritée.

Même succès pour Mlle Paris, dans l'exécution de la finale du *Concert-Stück* de Weber; jeu nerveux, doigté sûr et souple, Mlle Paris possède toutes les qualités qui distinguent la pianiste. L'effet général du morceau, l'orchestre accompagnant le piano, a été excellent.

Le superbe et si caractéristique chœur des *Bohémiens*, de Schuman, avec accompagnement d'orchestre, a donné une magnifique et imposante exécution d'ensemble. La masse chorale et instrumentale n'a pas eu une seule faiblesse.

Cette charmante fête, nous aimons à le dire en terminant, atteste les progrès toujours grandement accomplis par les élèves de l'Ecole nationale, sous l'énergique impulsion de M. Julien Koszul et de leur excellents professeurs.

Nous avons remarqué la présence de MM. Bulteau, Pierre Destombes, Catteau, Lefebvre et Dejardin — ces deux derniers conseillers municipaux — membres de la commission de l'Ecole nationale de musique.

Lille. — *Le concert des Ecoles libres, à Lille.* — Foule énorme à cette belle fête.

Le concert a été un véritable régal de délicats. On a fait fête tout particulièrement au chœur des *Fileuses*, interprété avec un goût parfait et à une fantaisie de Rossini qui a valu à M. Joseph Durand une véritable ovation.

Même succès pour M. Etienne Caylus, de l'Opéra, qui a fait entendre le charme de sa voix dans un air de l'*Africaine*.

Le drame lyrique de M. de Salelles *Sainte Cécile*, terminait la soirée. M. de Salelles a eu l'heureuse fortune de rencontrer des interprètes très brillants : Mme Rousseau, MM. Caylus, Goube, Riquet de Saint-Victor, qui ont su rendre avec un réel bonheur toutes les mélodies de sa partition.

Entre temps une quête très fructueuse a été faite au profit des Ecoles libres par Mme Serive, la principale organisatrice de ce concert de charité.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. l'abbé Dubois, vicaire à Roubaix (Sacré-Cœur), vient d'être nommé chapelain à la *Croisette Saint Amand*. M. Vaille, curé de Dimont-Dimechaux, est transféré à Gouzeaucourt. M. Carlier, curé d'Escarmain, est transféré à Aulnoy.

Excursion en Italie, à l'occasion du Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII. — Départ le 11 avril 1893.

L'itinéraire de ce voyage est le suivant : Bruxelles, Luxembourg, Bâle, la Suisse, le St-Gothard, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Rome, Naples, Capri, Sorrente, la Grotte d'Azur, Pompéi (facultativement le Vésuve), le Monte-Cassino, Rome (audience pontificale le 22 avril), Pise, Gênes, Turin, Paris, Bruxelles. — Durée : 3 semaines. — Prix : 1re classe, 620 francs ; 2e classe, 535 francs.

Moyennant le versement des sommes ci-dessus, les voyageurs auront droit au transport sur tout le parcours de l'itinéraire, au logement dans de bons hôtels, à la nourriture, aux omnibus, aux voitures, guides et interprètes, qui seront mis partout à leur disposition.

Ils n'auront à payer nulle part d'entrée pour visiter les musées, les monuments et curiosités, pas plus que de pourboires aux cochers, portiers et domestiques d'hôtels.

Les demandes seront inscrites par ordre de date de leur réception et les premières arrivées ont des chances d'obtenir les meilleures chambres dans les hôtels.

Les prospectus se délivrent gratuitement, à Roubaix chez M. Henri Messelin, rue Dammartin, 75, et à Bruxelles chez M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, Boulevard Anspach, 169.

CHEMIN DE FER DU NORD. — A l'occasion des vacances de Pâques la *Campagnie* du chemin de fer du Nord mettra en distribution dans toutes ses gares, du 23 mars au 6 avril inclusivement des billets d'aller et retour de 1re classe pour *Nice* et *Menton* à des prix réduits de 25 0/0 variant entre : 1° 184 fr. 20 et 236 fr. 90 pour Nice; 2° 189 fr. 25 et 240 fr. 95 pour Menton.

Ces billets auront une durée de validité de 22 jours, qui pourra être prolongée de deux périodes de 10 jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chacune de ces périodes.

Les voyageurs pourront s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour sur le réseau de Lyon à une gare à leur choix, à condition de faire viser leur billet dès l'arrivée à la gare d'arrêt.

La distribution des billets commencera le 23 mars et cessera le 6 avril.

Les voyageurs porteurs de ces billets pourront prendre place dans le train rapide journalier partant de Paris (Nord) à 7 h. 50 du soir.

Ils pourront également occuper les places de luxes, s'il s'en trouve de disponibles dans le train moyennant le payement d'un supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à plein tarif.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations et mutations. — Nous relevons à l'*Officiel* les nominations et mutations ci-après :

PROMOTIONS. — *Artillerie.* — Ont été nommés au grade de lieutenant en 2e, et maintenus à leur corps, MM. les sous-lieutenants Dumont, du 1er bataillon de forteresse ; Salvat, du même bataillon, et Philbert, du 2e bataillon de forteresse.

Ont été nommés au grade de sous-lieutenant les élèves de l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie dont les noms suivent :

MM. Dupont, maréchal des logis au 15e régiment, classé au 11e régiment; Frahier, maréchal des logis au 7e régiment, classé au 1er bataillon de forteresse; Derosiaux, maréchal des logis au 15e régiment, classé au 31e régiment; Guyot, maréchal des logis au 13e régiment, classé au 27e régiment; Rogé, maréchal des logis au 23e régiment, classé au 15e régiment; Cuvelier, maréchal des logis au 27e régiment, classé à la 10e compagnie d'ouvriers; Verchère de Reffye, maréchal des logis au 31e régiment, classé au 15e régiment.

Train des équipages. — Les élèves de l'Ecole de l'artillerie et du génie (section du train) dont les noms suivent ont été nommés sous-lieutenants : M. Roussel, maréchal-des-logis au 1er escadron, classé au 8e escadron; M. Fontaine, maréchal des logis au 20e escadron, classé au 1er escadron.

MUTATIONS. — *Artillerie.* — M. Broutin, lieutenant en 1er, au 32e régiment, a été classé au 15e régiment; M. Flahault, lieutenant en 2e au 1er bataillon de forteresse, a été classé au 15e régiment; M. Guerrebout, lieutenant en 2e au 2e bataillon de forteresse, a été classé au 25e régiment; M. Rousseau, lieutenant en 2e au 15e régiment a été classé au 22e régiment; M. Chabanier, lieutenant en 2e au 15e régiment, passe avec son grade dans l'artillerie de marine.

Train des équipages militaires. — M. Bricart, lieutenant en 1er, officier d'habillement du 1er escadron, a été classé au 16e escadron pour y faire le service M. Boulnois, lieutenant en 1er, au 19e escadron, a été classé au 1er escadron pour y occuper l'emploi d'officier d'habillement.

ADJOINTS DU GÉNIE. — Les sous-officiers du 3e régiment du génie dont les noms suivent ont été proposés et classés pour le grade d'adjoint de 3e classe, à la suite du concours de 1893 :

MM. Bordel, adjudant, Dubois, sergent, Bernard, sergent-major, Lambert, sergent, Paternelle, sergent, Joly et Cunin, sergents-majors.

Artillerie. — M. Salvat, sous-lieutenant au 2e bataillon d'artillerie de forteresse, est promu lieutenant en 2e. (Maintenu au dit bataillon.)

M. Philbert, sous-lieutenant au 2e bataillon d'artillerie de forteresse, est promu lieutenant en 2e à Hirson.

Ont été promus au grade de sous-lieutenant à compter du 1er avril 1893, les sous-officiers élèves de l'Ecole militaire, MM. Derosiaux, maréchal des logis au 15e régiment, classé au 31e régiment; Royé, maréchal des logis au 23e, classé au 15e; Cuvillier, maréchal des logis au 27e, classé au 28e.

Inspections générales. — M. le général de division Nismes, inspecteur général permanent des travaux de l'artillerie pour l'armement des côtes, membre du comité technique d'artillerie, a été désigné pour inspecter cette année l'artillerie et le train des équipages du 1er corps d'armée.

NORD

Arrivée de Mgr l'archevêque de Cambrai. — L'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque est fixée au jeudi 23 mars.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FERRAILLE-MESSIAN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Joseph FERRAILLE, décédé à Croix, le 12 mars 1893, dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 16 courant, à 10 heures, en l'église St-Martin, à Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, à 9 heures 3/4.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 14 mars 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Mathilde-Marie VINCRE, épouse de M. Félix DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 12 mars 1892, dans sa 35e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 12 mars.* — Bertrand Vankovenberghe, rue Saint-Jean, 1. — Anna Benoit, rue de l'Ommelet, 205. — Albert Deaspré, rue des Filatures, cour Cornille, 12. — Albertine Verschoore, Grande-Rue, cour Holbecq, 2. — Madeleine Vanhamme, rue d'Estaing, 12. — Auguste Vancanteren, rue Cadeau, 21. — Henri Wils, rue du Moulin, cour Mulliez, 4. — François Dubois, rue de Beaurewart, 31. — Auguste Demeulenaere rue du Fresnoy, 23. — Paul Desprets, rue Bella 13. — *Publications de mariages du 12 mars.* — Jean-Baptiste Mingon, 27 ans, instituteur, rue du Bois, et Hortense Vandorpe, 22 ans, corsetière, rue des Fabricants. — Abel Delmotte, 23 ans, encolleur, rue de la Paix, 89, et Fideline Dhondt, 20 ans, ourdisseuse, rue du Gros-Saule, 15. — Léon Deracinois 25 ans, liseur, rue de la Perche, fort Sioen, 14, et Léonie Véaman, 28 ans, bobineuse, rue de la Perche, fort Sioen, 36. — Louis Domen, 34 ans, apprêteur, rue de Ma Campagne, 5, et Mathilde Haroux, 22 ans, sans profession, rue Pierre-de-Roubaix, maisons Delcourt. — Charles Helynck, 27 ans, coupeur d'habits, à Mons, et Marie Bové, 20 ans, piqurière, rue de Beaurewart, 62. — Alphonse Verne, 20 ans, rattacheur, à Tourcoing, et Mathilde Bouche, 24 ans, soigneuse. — Emile Cornille, 28 ans, tapissier, à Marcq-en-Barœul, et Odile Marchand, 25 ans, sans profession, rue de l'Arc, 18. — René Lantoine, 27 ans, employé, rue de la Chapelle-Carrette, 28, et Céline Verroust, 26 ans, sans profession, rue des Fosses, 21. — Louis Derreumaux, 23 ans, employé de commerce, rue de la Tuilerie, 24, et Camille Couraet, 23 ans sans profession, rue des Fossés, 14. — César Struyf, 25 ans, tisserand, rue du Fontenoy, maisons Driessens, et Marie Poissonnier, 25 ans, tisserande, rue du Fontenoy, 183. — Edouard Margry, 26 ans, chauffeur, rue de Beaurewart, 40, et Eugénie Vroman, 23 ans, soigneuse, rue des Ogiers, 3, cour Dhallum. — Emile Gosseye, garçon brasseur, à Roubaix, et Marie Déléhouzée, servante, à Pottes. — Jean-Baptiste Liagre, 23 ans, rentreur, rue Lacroix, 169, et Julie Noclain, 20 ans, visiteuse, boulevard de Metz, maisons Verghote, 8. — Georges Coryn, 21 ans, sans profession, à Courtrai, et Léontine Vanoverberghe, 18 ans, sans profession, rue du Fontenoy, 200. — Cyrille Vanoverberghe, 26 ans, trieur, rue d'Alger, et Marie Vancoppenolle, 21 ans, piqurière, rue d'Alger, cour Nyckees, 2. — Alfred Pontois, 35 ans, tisserand, rue de l'Avocat, 2, et Marie Bachey, 34 ans, cuisinière, rue du Curoir, 24. — Charles Vannesbus, 45 ans, libraire, à Tourcoing, et Marie Poupaert, 41 ans, sans profession, rue Latine, 11. — Jules Sockeel, 40 ans, cocher, à Roubaix, et Marie Bouvry, 37 ans, débitante, à Croix. — Henri Provoyeur, 32 ans, fileur, à Tourcoing, et Clémence Dhooge, 22 ans, rattacheuse, rue de l'Alma, fort Frasez, 13. — Joseph Watteau, 31 ans, liseur, rue du Fontenoy, cour Dutilleul 5, et Philomène Gueuttont, 25 ans, dévideuse, rue de l'Alma, fort Frasez, 48. — Emile Durieu, 25 ans, rattacheur, rue de Tunis, cour Lecoutre, 3, et Palmyre Bourgois, 22 ans, soigneuse, rue Decrême, 4, à côté de l'Ebouage — Albred Dubois, 24 ans, fileur, rue de Mons, 76, et Louise Strassel, 19 ans, soigneuse, rue de Mons, 76 — Alexandre Hache, 29 ans, apprêteur, rue de Beaumont, maisons Loridaut, 7, et Delphine Masurel, 30 ans, bobineuse, rue de Beaumont, 104. — Emile [illegible], 22 ans, employé de commerce, rue Saint-Antoine, 45, et Jeanne Bouthaux, 19 ans, piqurière, rue Saint-Louis. — Arthur Beuselinck, 23 ans, tisserand, à Wasquehal, et Céline Ghesquière, 20 ans, ourdisseuse, rue Cugnot, 3. — François Desmet, 33 ans, tisserand, rue du Fontenoy, cour Moreau, 47, et Pauline Dumery, 32 ans, soigneuse, rue de Blanchemaille, cour Franck 7. — Désiré Haroux, 24 ans, garçon brasseur, à Roubaix, et Maria Bonte, 26 ans, sans profession, à Mouvaux. — Antoine Fischlin, 28 ans, magasinier, rue des Vélocipèdes, [illegible] et Eléonore Janssens, 19 ans, doubleuse, rue Watt, [illegible] Pierre Bourgois, 24 ans, apprêteur, boulevard de Belfort, 11, et Marie Hennebert, 23 ans, soigneuse, rue Descartes, 22. — Achille Sobrie, 28 ans, peigneur, rue du Gros Saule, 13, et Augustine Avet, 29 ans, soigneuse, rue du Fort, cour St-Henri, [illegible] — Hippolyte Vanlandeghem, 25 ans, menuisier, rue de la Clef, 15, et Louise Verot, 24 ans, tisserande, rue Vaucanson 14. — Alphonse Desimpel, 25 ans, forgeron, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 2, et Zulma Delbecque, 20 ans, doubleuse, rue de l'Alma, fort Wattel, 42. — Victor De Jaeger, 25 ans, teinturier, rue du Grand-Chemin, cour Dewailly, 7, et Maria Millescamps, 23 ans, soigneuse, rue Saint-Maurice, cour Prouvost, 2. — Théodore Pruvost, 25 ans, apprêteur, rue St-Jean, 187, et Marie Alsberghe, 25 ans, tricoteuse, rue de Bavai, 64. — Louis Brunin, 30 ans, boucher, rue de l'Alma, 166, et Angette Castel, 25 ans, journalière, rue de Galvani, 32. — Gustave Decatoire, 23 ans, tisserand, rue des Longues Haies 214, et Clara Peteers, 23 ans, tisserande, rue de la Balance, 31. — François Bruggeman, 32 ans, entrepreneur de maçonnerie, rue de Mouveaux, 161, et Marie Dupont, 26 ans, employée au Conditionnement public, rue du Fresnoy, 67. — Emile Alsberghe, 25 ans, rentreur, rue de Bavai, 64, et Anna Delhaye, 25 ans, tricoteuse rue de la Lys, établissement des eaux. — Jean-Baptiste Deschamps, 30 ans, mouleur, rue de Maubeuge, 17, et Laure Soudan, 18 ans, soigneuse, rue de Maubeuge, 23. — Victor Parton, 27 ans, magasinier, rue du Fontenoy, 88, et Marie Watine, 22 ans, piqurière, rue Decrême, 207. — Louis Cossard, 23 ans, coiffeur, rue des Longues-Haies, 2, et Palmyre Decottignies, 19 ans, couturière, rue de Marquisat, 11. — Achille Cœur, 28 ans, compositeur typographe, rue Jouffroy, 2, et Zoé Lucoulombier, 22 ans, servante, rue Latine, chez Chevalier. — Jean Cabotet, 24 ans, fileur, quai de Gravelines, 2, et Juliette Roseeuw, 21 ans, dévideuse, quai de Gravelines, 2. — Adolphe Gheysen, 29 ans, boucher, à Roubaix, et Pauline Bocquet, 21 ans, sans profession, à Lens. — Jules Duflot, 26 ans, préposé d'octroi, à Roubaix, et Angélique Malbranque, 30 ans, sans profession, à la Bassée. — Léon Deweerdt, 23 ans, tisserand, rue Watt, 90, et Maria Dejaegher, 21 ans, piqurière, rue Watt, 94. — *Déclarations de décès du 12 mars.* — Gustave Dejong, 23 jours, rue des Longues-Haies, 170, cour Saint-Joseph, 16 — Philomène Desmet, 5 jours, rue des Vélocipèdes, cour Delives, 5. — Joseph Gérard, 8 ans, rue Lafontaine prolongée, maisons Lefebvre. — Adolphe Delbergue, 49 ans 4 mois 21 jours, rue de l'Ommelet, 4.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 11 mars.* — Pierre Burcourt, rue de la Ferme. — Maria Houpline, Blanc-Seau. — Madeleine Petit, rue Philippe-de-Girard — Emile Desbonnet, Marlière. — Angèle Dubus, Marlière. — Emile Lehu, Blanc-Seau. — Marie et Paul Lys, Blanc-Seau. — Paul Desrumaux, rue Winoc-Choqueel — *Publications de mariages du 11 mars.* — Fernand Jouvenez, professeur au Lycée, et Jeanne Héguin, sans profession. — François Benggeman, 32 ans, entrepreneur, et Joséphine Dupont, 26 ans, sans profession. — Henri Vandenbroecke, 27 ans, jardinier, et Eudoxie Quiveron, 26 ans, sans profession. — Henri Provoyeur, 32 ans, fileur, et Clémence Dhooghe, 22 ans, rattacheuse. — Victor Dubois, 26 ans, mécanicien, et Anne Delnatte, 29 ans, soigneuse. — Emile Dekeyser, 29 ans, trieur, et Marie Seynbaert, 24 ans, dévideuse. — Charles Vannesbus, 46 ans, libraire, et Marie Payaert, 42 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Desbonnet, 22 ans, voyageur, et Germaine Bayart, 22 ans, sans profession. — Louis Farvacque, 22 ans, rattacheur, et Marie Bracke, 23 ans, soigneuse. — Victor Catteau, 23 ans, domestique, et Silvie Bryon, 27 ans, tricotteuse. — Alphonse Desmyel, 25 ans, forgeron, et Zulma Delbecque, 20 ans, doubleuse. — Henri Leveugle, 23 ans, magasinier, et Marie Saison, 20 ans, dévideuse. — Alphonse Verne, 20 ans, rattacheur, et Mathilde Bouche, 24 ans, soigneuse — Edouard Vanoverschelde 28 ans, tisserand, et Marie Baudin, 21 ans, servante — Auguste Leman, 26 ans, magasinier, et Marie Desseaux, 27 ans, moulineuse. — Daniel Dewast, 34 ans, menuisier, et Rosine Petit, 34 ans surveillante. — Jean-Baptiste Desrousseaux, 34 ans, tisserand, et Sidonie Vermeersch, 28 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 11 mars.* — Emile Vandamme, 28 ans, tisserand, rue Sainte-Barbe. — Marguerite Cornaerd, 10 jours, rue du Bas-Chemin. — Jean Parmi, 74 ans, maçon, rue du Bois. — Estelle Verkin[illegible], 1 mois, Pont-de-Neuville.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 6 au 12 mars.* — Marie-Louise [illegible], à la Vigne. — Julie De Raed, au Vinage. — Madeleine Schodt, sentier des Morts. — Agnès-Marie Debonnet, rue de Bousbecque. — Madeleine-Marie Demey, rue de Bousbecque. — Marie Amélie Ghesquier, au Vinage. — *Déclarations de décès du 6 au 12 mars.* — [illegible]

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 9 mars.* — Oscar Vandaele, cour Vital. — Emile Depraeter, au Colbras. *Mariage.* — Charles-Louis Fontaine, 25 ans, douanier, né à Zuitkerque (Pas-de-Calais), domicilié à Halluin, et Rénilde [illegible], 23 ans, servante, née à Morslede (Belgique), domiciliée à Halluin. — *Déclarations de décès du 9 mars.* — Léonce Verkinder, 54 ans, au Soleil. — Catherine Delbar, 86 ans, rue des Ecoles. — Noémie Vanzel, 8 mois, au Colbras. — Prosper Lahousse, 3 semaine, rue des Ecoles.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 2 au 9 mars.* — Henri Quenault, caserne des Douanes. — Adolphine Debruyne, rue du Midi, 12. — Jeanne Liétaert, rue Traversière, 23. — Abel-Joseph Campel, rue du Midi, 9 — *Déclarations de décès du 2 au 9 mars.* — Julien Warnez, 11 mois, rue Saint-Joseph, 21 — Blanche Eeckhout, 19 mois, maisons Delcourt, 16. — Louis Lefebvre, 61 ans, sans profession, rue Chuffart. — Arthur-Joseph Ameloot, 7 mois, rue Jacquart. — Clarisse Auwenrogge, 1 an, maisons Delcourt, 34. — Victor-Pierre Vlaminck, 10 mois, rue Sébastopol, 16. — Campel, présenté sans vie, rue du Midi, 9. — Abel-Joseph Campel, 9 heures, rue du Midi, 9.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 24 février au 10 mars.* — Georges Ducatillon, Oreux. — Léon Castelain, Barberie — Henri Laevens, Ballons. — *Déclarations de décès du 24 février au 10 mars.* — Amélie Vervaeke, 53 ans, Ham.

LUINGNE. — *Déclarations de naissances du 26 février au 11 mars.* — Marie-Berthe Renard, Maisonce. — Camille-Richard Verheve, Liessé. — *Déclarations de décès du 20 février au 11 mars.* — Amélie Engelbert, 77 ans, Place. — Elise-Adèle Vanderniepen, 1 mois 1/2, pavé de Dottignies.

BELGIQUE

Mouscron. — *Le jubilé de Léon XIII.* — On a célébré en grande pompe dans les églises et chapelles privées de Mouscron, le jubilé de S. S. Léon XIII.

Dans la journée de samedi, des affiches émanant d'un groupe d'amis convoquaient les habitants pour neuf heures et demie sur la Grand'Place, afin de se rendre en cortège à l'église St-Barthélemy.

A neuf heures, la grande place était absolument comble; l'harmonie royale s'était rendue au-devant des membres de l'administration communale qui assistait tout entière à la solennité. Toutes les maisons étaient pavoisées. La société St-Joseph, le cercle l'Avenir, le groupe flamand et les sociétaires hommes de la Vierge Marie étaient présents. On remarquait beaucoup de prêtres étrangers et les Frères Maristes.

L'harmonie royale a exécuté plusieurs morceaux pendant la messe. A l'issue de l'office les fidèles ont entonné le *Te Deum*.

L'exposition d'Anvers et M. Carnot. — Le bruit avait couru que M. Carnot se rendrait à Anvers pendant l'exposition qui va y être organisée. L'*Indépendance belge* dit que cette nouvelle est au moins prématurée.

Ramegnies-Chin. — *Un acte sacrilège dans une chapelle.* — Des malfaiteurs ont pénétré, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la chapelle du calvaire, en fracturant la porte. Ils ont jeté deux statues de saints dans des ordures qu'ils ont déposées sur l'autel.

La gendarmerie de Templeuve recherche les auteurs de ce scandale.

Gand. — *Un violent incendie.* — Une fabrique de couvertures de coton, rue Léopold, a été détruite par un incendie. Les pertes sont considérables.

— Une exposition internationale de boulangerie aura lieu prochainement à Gand.

Elle comprendra la boulangerie proprement dite, la pâtisserie et toutes les industries accessoires.

Treize prix d'honneur seront décernés.

UN DRAME DANS LA FORÊT

PAR PAUL BONHOMME

C'était au retour d'une excursion dans la forêt de Fontainebleau. Nous venions de quitter les gorges de Franchard et, n'étant repartis que longtemps après le coucher du soleil, nous reprenions, à la nuit tombante, la route de Melun.

Cette soirée d'automne, succédant à une journée splendide, avait quelque chose d'enchanteur et d'exquis. La lune, à peine visible au travers du feuillage, versait sur la forêt ses pâles rayons, qui arrivaient jusqu'à nous comme des flèches argentées ; l'air commençait à fraichir, et l'aspect mystérieux des allées s'allongeant confusément devant nous sous une voûte de verdure sombre, donnait à notre voyage un caractère d'un charme pénétrant.

Assis sur le siège de la voiture, à côté du cocher — le vieux père Dubois — j'admirais silencieusement ce spectacle d'une douceur infinie, quand, une idée sinistre m'ayant traversé l'esprit, je demandai à notre automédon :

— Est-ce que la forêt est sûre ?

— Oh ! certainement, Monsieur, me répondit-il d'un air détaché.

Puis, après un silence, il ajouta :

— Elle est sûre... depuis quelques années; mais on n'aurait pas pu en dire autant autrefois...

— Bah !

— Oui, Monsieur, oui.

— Est-ce que vous auriez été arrêté ?

— J'ai été arrêté une fois, une seule fois dans ma vie... depuis bientôt trente ans que je parcours la forêt dans tous les sens.

— Y a-t-il longtemps ?

— Il y aura vingt ans au mois de décembre prochain. Ces dates-là ne s'oublient guère. C'était en 1866.

— Et où cela ?

— Tenez, Monsieur, nous venons de dépasser l'endroit... C'était là-bas, au carrefour que nous avons laissé avant les grottes d'Apremont.

Je me retournai pour essayer de distinguer le lieu que le cocher me désignait du bout de son fouet ; mais je ne vis que la sombre profondeur de la forêt et, machinalement, en pensant aux terribles aventures du *Courrier de Lyon*, je me pelotonnai dans mon manteau. Un léger frisson venait, je l'avoue, de parcourir mon être...

— Oui, Monsieur, oui ; cette fois-là, j'ai été arrêté, continua le brave père Dubois, en allongeant un coup de fouet à la jument, et je vous garantis que je n'ai pas badiné .. Il y a eu du sang versé...

Il agita la tête en signe de menace, comme s'il eût senti se réveiller en lui une ancienne rancune, et se tut.

Mis en goût par son avant-propos je craignais qu'il n'en restât là de son récit, lorsqu'il maintint les guides entre ses jambes croisées, bourra sa pipe, l'alluma et reprit bientôt après en se tournant de mon côté :

— C'était, comme je viens de vous le dire, au mois de décembre 1866. Si vous vous rappelez, l'hiver a été dur, cette année-là. Je reconduisais un vieux bourgeois du pays, M. Charton, un notaire de Melun... Tenez !... celui qui a marié sa fille avec le receveur de l'enregistrement... Vous savez ?...

— Non ; mais qu'importe !

— Il rapportait de Milly une somme de deux cent mille francs, et il m'est avis qu'on avait dû savoir la chose. Moi, à vous parler franchement, je n'ai jamais compris que le bourgeois eût choisi ce moment-là pour rapporter une pareille somme. Hue ! Cocotte !

... Il est vrai que je n'en savais rien. Pourtant, j'aurais dû m'en douter, car, avant de se mettre en route, il m'avait demandé s'il fallait prendre un revolver. Je lui dis : » Dame! ça ne sera peut être pas nécessaire; mais enfin si vous en avez un, emportez-le toujours. La nuit, c'est un bon compagnon de route. » Son ami lui prête donc un revolver, le bourgeois s'encapuchonne dans son gros manteau, se tâte comme pour savoir s'il n'oubliait rien, et nous partons.

J'avais un cheval dans le genre de cette jument.

Hue ! donc, Cocotte !

...Un peu moins fort cependant, mais qui soutenait bien le trot. Ah ! la bonne bête !... A minuit, nous passions à Franchard. Nous avions déjà parcouru une dizaine de kilomètres : l'air coupait la figure ; il faisait au moins dix degrés de froid. Un peu avant d'arriver aux grottes, le bourgeois abaisse la glace de la portière, et me crie du fond de la voiture :

— Dubois, voulez-vous un cigare ?

Je me retourne en disant :

— Je veux bien.

— Tenez...

Sans arrêter le cheval, je me baisse pour prendre le cigare et j'entends M. Charton qui ajoute :

— Avez-vous des allumettes?

— Oui, monsieur.

J'arrête la voiture, je descends pour donner du feu au patron; puis, après « m'être allumé », je remonte sur mon siège, mais, au moment de repartir, qu'est-ce que j'aperçois à la lueur de ma lanterne!... Deux drôles de mauvaise mine qui maintenaient le cheval par la bride!... Je ne fais ni une ni deux, j'attrape ma clé de voiture, parce que, lorsque nous voyageons la nuit, nous mettons toujours notre clé sous nos pieds, pour nous défendre en cas d'accident, — et je m'élance sur un des individus, en criant : «M. Charton!... A moi!... » Aussitôt, le patron saute de la voiture.

— Qu'est-ce que c'est ! me crie-t-il.

— A moi !... M. Charton !

Comme vous pensez, il ne lui fallut pas longtemps pour se rendre compte de la situation. Il vit bien tout de suite ce qu'il en était... Je me colletais déjà avec un de ces méchants drôles à qui j'avais administré avec ma clé, sur la tête, une correction dont il a dû se souvenir.

A ce moment retentit un coup de revolver, qui fit faire à mon cheval un violent écart.

C'était M Charton qui venait de tirer sur les bandits; malheureusement, il ne les atteignit pas, car au bruit de la détonation, les deux brigands décampèrent à toutes jambes.

Je ne sais pas de quelle couleur j'étais, mais le bourgeois me parut, à la clarté de la lanterne, pâle comme un mort... Nous restâmes quelques secondes en face l'un de l'autre sans nous parler... Je crus entendre ses dents qui claquaient... Il faut vous dire que M. Charton avait depuis longtemps dépassé la cinquantaine.

Enfin, quand nous fûmes un peu remis de notre émotion, nous pensâmes qu'il n'y avait plus qu'à poursuivre notre route. Je lui dis : « Ecoutez, M. Charton, donnez-moi votre revolver. Il vaut mieux que ce soit moi qui l'aie, parce que si, du haut de mon siège, j'en vois un qui m'approche; je ne le manquerai pas... » Il me répondit d'une voix sourde : « Non je préfère le garder... »

Ce fut alors qu'il m'avoua porter sur lui la somme de deux cent mille francs... Vous pensez ce que ça dut me faire, quand j'appris la chose! Si le malheur avait voulu que M. Charton n'eût pas son revolver, les drôles nous assommaient et nous dévalisaient...

Je n'insistai donc pas. Je l'aidai seulement à remonter en voiture, car le pauvre homme avait des flageollements dans les jambes. Il s'installe au fond vieux coupé, la vitre baissée, son arme au poing, et je regagne mon siège.

— Vous allez fouetter ! me crie-t-il avec force.

— Ne craignez rien ! nous ne nous endormirons pas en route. Je saisis mes guides, mon fouet, je cingle le cheval... Voilà une bête qui fait trois ou quatre pas en boitant et qui s'arrête...

— Allez donc !... marchez donc ! répétait le bourgeois furieux.

Aller... marcher... il était bon, lui !... Il fallait pouvoir. Je frappe à tours de bras. Impossible de faire avancer l'animal. « Ah ! ça ! m'écriai-je à mon tour, il sera donc dit que nous n'arriverons pas cette nuit !... » — Je bondis de mon siège, je prends ma lanterne et j'examine le cheval... Mais vraiment c'était à croire que la fatalité s'acharnait contre nous je n'eus pas plus tôt approché la lumière, que j'aperçus sur le garrot comme une traînée sombre, qui descendait le long de la jambe... J'appliquai mon doigt sur la raie noire ; je le retirai rouge de sang... Au lieu d'atteindre l'individu, le bourgeois, en se pressant trop, avait fait feu sur la pauvre bête.

Mille tonnerres!... Je criai : « M. Charton le cheval est blessé !...

— Qu'est-ce que vous dites? répliqua le patron, en passant la tête par la portière.

— Impossible d'avancer... Le cheval ne peut pas faire un pas de plus... C'est lui qui a reçu la balle quand vous avez tiré.

D'un bond, M. Charton remit pied à terre. Il me dit :

— Comment ? le cheval est blessé ?...

— Tenez !... Regardez...

Je lui montrai la blessure. Il s'approcha et vit le sang qui coulait abondamment de la plaie toute fraîche.

— Ah! malédiction !... jura-t-il avec un geste désespéré; malédiction !... nous sommes perdus !...

Le fait est que la situation était grave. Nous nous trouvions en pleine forêt, à plus de deux lieues de Melun. La nuit était noire comme un gouffre. Nous nous savions entourés de bandits, avec deux cent mille francs sur nous, et il n'y avait plus à compter sur le cheval. .

M. Charton proposa d'abord de lui mettre un bandage avec nos mouchoirs; mais, va te promener !... C'était à peu près comme si nous avions appliqué un cautère sur une jambe de bois.

— Pourtant, répétait-il comme affolé, il faut qu'il marche !

Il faut que nous sortions d'ici... Rouez-le de coups; mais qu'il avance !. .

Parbleu ! on aurait pu le tuer à coups de fouet, plutôt que de le faire avancer. Une bête est une bête et elle ne se sent pas ingambe avec une balle logée dans le garrot. Je dis : « Non », M. Charton, non; il n'y a malheureusement rien à faire de ce côté... Il faut laisser ici le cheval, la voiture, et nous en aller à pied.

— A pied ! A quelle distance sommes nous donc de Melun ?

— A trois lieues.

— A trois lieues et vous voulez faire ce trajet à pied !... A cette heure-ci !... après ce qui vient de nous arriver ?

— Il le faut bien; à moins que vous ne préfériez coucher ici...

Je crus remarquer que mon bourgeois avait une sorte de tremblement nerveux.

Il disait :

— Non, je n'aurai jamais la force... Ah ! mon pauvre Dubois, nous sommes perdus... Les brigands nous entourent... Ils ne nous laisseront pas faire dix pas...

— Mais si, monsieur, voyons, du courage ! Attendez-moi ! Vous comprenez que notre cheval est hors de service ; il n'y a qu'à le laisser ici lui et la voiture... Ça ne m'amuse pas ; vous pouvez le croire ; mais que voulez-vous ? Il le faut... Donnez-moi le temps de prendre ma clé, ma lanterne et nous allons continuer notre route à pied.

— C'est que je ne peux plus marcher...

— Je vous aiderai.

Nous n'avions plus qu'à prendre notre parti en braves. Je nouai donc, par acquit de conscience, nos deux mouchoirs autour de la jambe du cheval; je me chargeai de ce qu'il pouvait y avoir à prendre dans le caisson, j'emportai ma lanterne, mes bougies et, saisissant le bras de M. Charton, je me mis en route en abandonnant le cheval et la voiture... Dans ces moments-là on ne regarde à rien.

Je connaissais le chemin, heureusement. Mais je ne sais pas ce que j'avais dans les jambes; il me semblait qu'on me les avait battues avec des verges. Le bourgeois, lui, se laissait trainer Pour être franc, il faut dire que nous n'étions rassurés ni l'un ni l'autre.

Nous fîmes ainsi deux bons kilomètres sans entendre le moindre bruit. De temps à autre, nous nous arrêtions pour écouter. On ne distinguait que le sifflement du vent dans les branches et le cri de quelques oiseaux de nuit.

Mais voilà qu'au moment où nous venions de dépasser la *gorge du loup*, un coup de sifflet retentit. Ce signal nous cloua sur place. Le bourgeois me serrait le bras à me le couper. Il me répétait : « Ils doivent nous suivre; je vous dis que nous sommes perdus!... Si j'enterrais mon portefeuille dans un endroit sûr? » — Vous voyez comme c'eût été un *endroit sûr*... Il y aurait eu de quoi rire, si nous avions eu le cœur à la plaisanterie; mais, à ce moment, nous n'y songions guère. Je lui répondis : « Ce serait perdre à tout jamais votre argent, monsieur Charton. Donnez-moi plutôt votre revolver... Cela vaudra mieux... »

Il me confia son arme. C'était un revolver de fort calibre. Je me sentis plus rassuré avec ce petit « joujou » dans la main.

— Maintenant, dis-je, le premier qui approche, aussi vrai que je me nomme Dubois Mathurin, décoré de la médaille de Crimée, je le tue comme une mouche. Oh ! les voleurs !... Ils me font perdre un cheval; il faut qu'ils me le payent !...

Parole d'honneur ! on aurait cru qu'ils avaient juré de faire assommer, cette nuit-là, un de leurs camarades. Je n'eus pas plus tôt saisi le revolver, que j'entendis du bruit dans les broussailles.

— Bougez pas !... dis-je au bourgeois.

Je cache aussitôt ma lanterne sous ma blouse... et j'attends... Il n'y avait pas à dire... Un de nous deux devait y passer... Le bruit se rapprochait toujours... M. Charton retenait son souffle...

Tout à coup je découvre ma lanterne, et, la dirigeant du côté d'où venait le bruit, je crie d'une voix de tonnerre :

— Le premier qui approche est un homme mort !...

Le brigand qui a osé braver ma menace n'avait pas l'air catholique, je vous le garantis. Mais il était prévenu .. Je vois encore l'éclat de ses yeux sauvages qui luisaient dans la nuit .. Il s'avançait toujours .. Je fis feu !... Et... dame ! j'eus plus de chance que le patron...

Oui monsieur, à la lueur de la lanterne, j'ai eu tout le temps de voir mon homme chanceler, tourner sur lui-même en poussant un cri farouche et tomber sur le sol comme une masse. .

Il paraît que j'avais eu le coup d'œil juste.

. . . .

— Voilà, monsieur, comment j'ai la mort d'un homme sur la conscience. Ma foi, je puis bien l'avouer, elle ne me pèse guère ..

— Et comment êtes-vous rentrés à Melun ? demandai je au cocher, après ce récit dramatique.

— A pied, monsieur, tout simplement à pied, et il faut croire que d'avoir vu pirouetter mon brigand, ça nous avait redonné du courage, car nous avons marché gaillardement.

Je ne reconnaissais plus M. Charton. Il courait. . Du reste, j'avais encore quatre balles dans le barillet de mon revolver et personne jusqu'à Melun ne s'est avisé de nous demander l'heure . .

Aussi, à notre arrivée, nous avions besoin, je vous jure, le patron et moi, de prendre un peu de *montant*. Je dois dire qu'il a bien fait les choses. Il a rapporté son magot intact ; et je n'ai pas eu à me plaindre.

... Allez ! hue ! Cocotte !

— Eh bien, demandai-je, et le corps du brigand tué ?... On n'a pas dû le laisser dans la forêt ?

— Ah ! je ne sais fichtre pas ce qu'on en a fait... Je ne m'en suis pas occupé... Je crois pourtant que la gendarmerie et la justice ont avisé... Quant à mon pauvre cheval, je suis retourné, le lendemain, pour le chercher avec le vétérinaire. J'ai attelé mon plus fort limonier à la charrette et nous avons repris la route de la forêt, Mais, je me doutais bien de ce qui nous attendait... Nous avons retrouvé la malheureuse bête couchée dans une mare de sang sur le bord de la route, la tête contre terre et la langue pendante. Son état a été jugé irrémédiable. Il a fallu l'abattre...

. . . .

Nous étions arrivés sur le pont de Melun. La lune éclairait la rivière de ces rayons argentés. Au trot pesant de Cocotte, nous traversâmes la ville déserte, tandis que, l'esprit encore tout absorbé par cette sombre histoire, je frémissais en pensant que nous venions de dépasser l'endroit où, vingt ans plus tôt, s'était accompli ce drame nocturne...

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU MARDI 14 MARS

SOUPE AUX POIREAUX
VEAU A LA CASSEROLE
GIGOT DE MOUTON
HARICOTS
CRÈME A LA VANILLE
DESSERT

Condition publique de Roubaix

Mouvement du 6 au 11 mars

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	23	1.441 kil.
Laines peignées mécaniquement	7.622	819.953 »
» filées	860	92.576 »
» blousses	390	42.267 »
Colons	561	59.986 »
TOTAUX	9.456	1.016.193 kil.

Décreusage 51 opérations
Titrage 439 »

Le Directeur, L. BIPPER

AGENDA DES INDUSTRIES TEXTILES

POUR 1893

à l'usage des industriels, employés et contre-maîtres

Cet agenda contient de nombreuses indications se rapportant à la laine, au coton et aux autres textiles : barêmes, comptes de revient, renseignements sur les ventes publiques de Londres et de Liverpool, numérotage des fils, mécanisme des marchés à termes sur laines peignées, nomenclature des Chambres de commerce françaises à l'étranger, liste de fournisseurs des industries textiles, etc., etc.

Elégant et solide Agenda de poche, relié en jolie percaline, tranche rouge.

En vente au prix de 0,60 c. au bureau du journal, 17, rue Neuve, à Roubaix.

TAPIS ET TENTURES
Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.
DÉPOT DE FABRIQUE
POSE DE TAPIS
Il sera réservé un escompte de 5 à 8 0/0 aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation.
L. DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES d'agrément
BRODERIES
EN TOUS GENRES
Tapisseries fantaisie
ET DE STYLE
ORNEMENTS D'ÉGLISES
ÉCHANTILLONNÉS
FOURNITURES
pour tous ouvrages
LEÇONS A DOMICILE
34044

Caoutchouc Industriel
Emile DEGRAVE
ROUBAIX
TÉLÉPHONE N° 233
33460

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

MALADIES SECRÈTES
CAPSULES RAQUIN
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
Guérison des Ecoulements deux fois plus rapide que par tout autre traitement. — Ni odeur ni renvois.
5 fr. le FLACON RAQUIN au COPAHIVATE de Soude.
Exiger le Timbre de l'Union des Fabricants.
FUMOUZE, 78, Faub. St-Denis, PARIS, et Pharmacies.
33838

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS
pour réseaux et lignes privées
Sonneries et Appareils Électriques
PARATONNERRES
PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
27, Rue de la Gare, 27 — ROUBAIX — Téléphone n° 409
51 bis, Bd de Liblaert — LILLE — Téléphone n° 240
ABONNEMENTS ET ENTRETIENS
339096 – 0559

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ
40 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippes, bronchites, *irritations de poitrine* et de gorge ; sans opium, *morphine* ni *codéine*, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôt dans les Pharmacies.
33440

TOUX OPINIATRES
BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHES ANCIENS
Restes de Pleurésie et d'Influenza,
sont radicalement guéris par les incomparables :
CELLULES de MACK
(à l'Essence pure de Pin d'Autriche)
infiniment supérieures à toutes préparations de Goudron, Térébenthine, de Baume de Tolu, de Créosote de Hêtre, etc. et ne fatiguant jamais l'estomac.
LE FLACON : 2 FR. 50.
Aux personnes et surtout aux enfants qui ne peuvent pas mieux avaler les Cellules que les autres Pilules ou Capsules, nous recommandons le Sirop (3 francs) et la Pâte (1 fr. 50) au Pin d'Autriche de Mack, qui ont les mêmes propriétés.
Dépôt Gal : Phie TALLON, 49, Av. d'Antin, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
33839

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.